

ÉTUDES GÉNÉRALES

LES ATLAS DE STRUCTURES AGRAIRES AU SUD DU SAHARA

Difficultés cartographiques

par F. BONNET-DUPEYRON
Inspecteur général de recherches
à l'ORSTOM

(Résumé de l'exposé présenté le 5 novembre 1969 lors de la 5^e réunion de la Section A)

C'est en 1964 que les Professeurs P. PELISSIER et G. SAUTTER, dans un article de la revue « l'Homme », exposèrent les principes qui sont à l'origine de cette collection d'atlas de structures agraires au sud du Sahara.

Le premier est celui de l'étude monographique ponctuelle considérée comme donnée de base de toute connaissance d'un « système » africain. Un *petit groupe sur un petit espace* représente l'échantillon d'un complexe de rapports entre l'homme et la terre, inscrit d'une façon « cohérente » dans un certain espace.

L'étude approfondie de cet échantillon d'une part, de l'autre des enquêtes plus « légères » afin d'en confronter de proche en proche les résultats à d'autres « unités » pour délimiter l'espace cohérent, représentent les deux termes complémentaires de la démarche proposée.

Le second principe touche au moyen d'exprimer les faits observés et leurs connexions : le terme d'*atlas* choisi pour définir la collection dit assez que la *carte* doit l'emporter sur un texte qui, réduit à l'essentiel, n'en serait qu'un commentaire.

L'objet de chaque atlas est donc l'étude en profondeur d'un *terroir*. Nous maintenons ici ce terme dont l'application à la terre africaine a été contestée, au nom d'usages européens qui s'étendent de la spécialisation agronomique aux spécialités gastronomiques et des patois aux dialectes. Il est simplement, au sud du Sahara, une portion de territoire agricole, pastoral ou agro-pastoral, considéré comme espace vital par et pour un groupe humain quelconque. Il exclut les territoires de chasse dont le paysage ne porte pas *immédiatement* la marque de l'homme.

Les cartes s'inscrivent donc dans plusieurs thèmes : le milieu naturel, les marques de l'établissement humain (habitat, chemins, champs...), les rapports entre l'homme et la terre (droits et règles d'usage), les cultures proprement dites, les façons culturelles.

Les difficultés proprement cartographiques sont de deux ordres : l'espace et les interférences des activités humaines, ou plutôt, de leurs modes et de leurs résultats.

— *L'espace*. Lorsque l'espace agricole du groupement humain s'inscrit en « bloc » sur le sol, comme en certaines régions de savane, la présentation est facile et l'on peut conserver, avec une échelle de l'ordre de 1/10 000, un format de carte maniable. Par contre, dans les organisations agricoles implantées à la lisière de la forêt et de la savane et plus nettement encore en forêt dense ombrophile, la dispersion est très grande : les parcelles cultivées sont tout à la fois très petites (quelques ares) et relativement éloignées les unes des autres (clairières temporaires) et de l'habitat du cultivateur. A des échelles permettant de conserver une représentation assez fidèle de la forme et de la surface réelle des champs (1/5 000, 1/10 000...) correspondent alors des formats de carte peu maniables.

— *Les modes d'exploitation et les cultures associées* forment la seconde difficulté : nous n'évoquerons ici que les secondes.

10 MARS 1972

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

n° 5317 Geogr.

Si les plantations d'arbres (cacaoyers, caféiers, par exemple), les rizières inondées, dans certains cas les champs de petit mil, ou de manioc, de bananiers, sont homogènes, il ne se pose pas de problème cartographique sérieux, que la représentation soit en noir ou en couleur. Mais tout change quand on se trouve devant des surfaces portant un mélange de deux, trois cultures différentes ou plus encore, difficiles à « hiérarchiser » d'après le rendement, par exemple, ou le rôle dans l'autoconsommation et l'économie monétaire du village.

La figuration aussi précise que possible de ces associations a conduit à mettre au point un système de trames de couleurs que leurs structures géométriques parfaitement régulières permettent de combiner sans effets de moirage, dans les limites des associations culturelles possibles et réelles. Les résultats sont satisfaisants, au moins pour les surfaces égales ou supérieures à quelques millimètres carrés. Pour les surfaces inférieures il n'en est rien et il ne peut être question de représenter les associations de certains jardins de case, qui peuvent ne couvrir que 25 ou 50 m² (1 ou 2 mm² à 1/5 000). Pour ce cas, un symbole tramé unique a été choisi, dont le contenu varie selon les cas.

Mais lorsque les dimensions du terroir sont telles que pour en conserver une vue globale on doit adopter une échelle inférieure (1/10 000 par exemple) et si, comme il arrive souvent alors (zone forestière dense), les parcelles cultivées sont de faible dimension le figuré des associations devient impossible avec la méthode adoptée.

A ces difficultés techniques s'ajoute par surcroît un prix de revient élevé que ne justifie pas, non certes l'intérêt, mais la diffusion à attendre de ce genre d'étude.

Il est donc devenu nécessaire de trouver d'autres solutions, au moins pour les terroirs à structure très lâche.

Il faudra respecter évidemment :

- la localisation des points de culture dans le milieu naturel (relief, hydrographie, végétation) et par rapport à l'habitat,
- les principaux types de culture,
- les surfaces cultivées...

La forme des parcelles sera sacrifiée, mais hormis quelques cas particuliers, ce n'est pas là un élément essentiel à ce genre d'étude.

La représentation des cultures associées se réduira aux types les plus remarquables, quitte à présenter dans des cartons annexes, à échelle très agrandie, certains cas particulièrement originaux.

Les superficies seront exprimées exactement au moyen de formes géométriques (rectangles) : il est vrai qu'on quitte alors le domaine de la carte au sens strict pour aborder celui des cartogrammes auxquels le géographe, habitué au réel et à sa projection fidèle sur le papier, devra s'accoutumer.

La représentation graphiquement disjointe d'éléments associés sur le terrain peut être utile lorsque chacun d'eux devient objet d'étude : on peut figurer, sur deux ou trois cartes ou cartogrammes, toutes les parcelles où le maïs, l'arachide ou la courge, etc., sont en culture pure et en culture associée. Mais ceci ne peut remplacer la représentation des associations, car leur complexité même peut éclairer bien des faits et des façons de vivre ; elle forme donc un objet d'étude et justifie une représentation cartographique originale.